



Association pour le développement et l'organisation des activités de formation et de conseil pour les Abattoirs et les Industries connexes

ADOFIA

FORMATION AU CLASSEMENT DES CARCASSES D'ANIMAUX DE BOUCHERIE

11

Public : Opérateurs de première transformation des viandes (animaux de boucherie) chargés de la Pesée, du Classement et du Marquage (PCM) des carcasses.

Objectifs :

- ✘ Connaître l'environnement réglementaire de la Pesée, du Classement et du Marquage (PCM) des carcasses d'animaux de boucherie
- ✘ Identifier les responsabilités en matière de PCM
- ✘ Connaître les points de contrôle à effectuer au poste de PCM
- ✘ Savoir classer les carcasses en fonction de la conformation et de l'état d'engraissement

PROGRAMME

1/ Partie théorique - regroupement en salle

- Notions réglementaires en matière de PCM
- Présentation du classement des carcasses de gros bovin, veau, ovin et porc
- Marquage des carcasses
- Présentation des carcasses
- Droits, devoirs et responsabilités du classificateur

2/ Observation des chaînes en cours de fonctionnement

- Visite des files d'abattage
- Présentation sur chaîne du classement des carcasses de gros bovin, veau, ovin et porc
- Présentation du marquage des carcasses

3/ Partie pratique – sur le poste de classement des carcasses

- Exercices pratiques sur poste du classement des carcasses de gros bovin, veau, ovin et porc
- Modalités de présentation des carcasses d'animaux de boucherie

Modalités pédagogiques

La formation est assurée par un moniteur spécialisé.

Elle se déroule principalement aux postes de travail avec un regroupement en salle.

Modalités pratiques

Durée de la session : 2 jours
(7 heures par jour).

Coût pédagogique :
2 200 € HT + TVA 20 %

Les frais de déplacement, repas et hébergement du formateur sont compris.

Sanction :
Attestation de présence.

Des modulations du programme sont possibles sur demande.